

FICHE DE POSTE

INTITULÉ DU POSTE :

AGENT TECHNIQUE STATION D'ÉPURATION

Recrutement par voie statutaire ou contractuelle
(CDD)

FILIÈRE/CATÉGORIE/GRADE :

Technique / C / Adjoint technique

Direction Générale des Services Techniques

Direction Générale Déléguée à l'Environnement,
l'Agriculture, l'Eau et l'Assainissement

SERVICE : Station d'épuration

Positionnement hiérarchique : sous la
responsabilité du directeur de la station d'épuration

MISSIONS PRINCIPALES DU POSTE

Effectuer l'entretien et le contrôle d'exploitation pour le bon fonctionnement des stations d'épuration, de l'unité de compostage et des postes de relevage.

ACTIVITÉS/TÂCHES RELATIVES AU POSTE

Tâches principales

- Assurer les opérations de maintenance préventive et curative pour le fonctionnement des stations d'épuration
- Réaliser les interventions mécaniques et électriques
- Participer au contrôle analytique / autosurveillance
- Effectuer le nettoyage des stations d'épuration
- Effectuer l'entretien des postes de relevage

Tenue des astreintes, intervention d'urgence en cas de débordements et de dysfonctionnements

RELATIONS DU POSTE

Relations internes :

Responsable hiérarchique au sein de la direction de l'assainissement et de la Direction Générale des Services Techniques

Relations externes :

Entreprises extérieures : fournisseurs, prestataires et sous-traitants

COMPÉTENCES/APTITUDES

Savoirs

Connaissances en mécanique, électricité, électromécanique et électrotechnique
Connaissances générales dans le domaine de l'assainissement
Gestes et postures

Savoirs faire

Connaissances des règles de sécurité et d'hygiène
Connaissances techniques pour la réalisation des interventions sur les équipements mécaniques et électriques

Savoirs être

Bon relationnel, aptitude au travail en équipe
Capacité d'analyse
Rendre compte
Soucis constant des règles de sécurité

DIPLÔMES ET EXPÉRIENCES REQUIS :
Permis de conduire B Diplôme de niveau 3 dans les domaines électrotechnique et électromécanique

CONDITIONS DE TRAVAIL
Lieu d'affectation : Station d'épuration de Gap (54 000 équivalents/habitants)
Travail en équipe : oui Seul : occasionnellement (astreinte) Isolé : occasionnellement
Matériel, moyens nécessaires : Utilisation des outils et de tous les moyens adaptés pour la réalisation des interventions
Sécurité Port des EPI obligatoire

SPÉCIFICITÉ DU POSTE	
Horaires réguliers : 36h00 / semaine Les services fonctionnent du lundi au vendredi 7h45 - 11h45 / 13h30 - 17h30	Horaires spécifiques (décalés, discontinus, en alternance...) Travail en équipe organisé en alternance semaine de 5 jours / semaine de 4 jours. Possibilité de cycle sur 4 jours.
Travail de jour : oui	Travail de nuit : astreinte et interventions en horaires décalés
Travail de week end : oui	Astreintes : oui
Permis obligatoires : B	Habilitations/Autorisations obligatoires : Habilitation électrique BC / BR / BV CACES 4,9 : engins de chargement, engins de manutention
Vaccin(s) obligatoire(s) : leptospirose	Autres : assurer en permanence sa propre sécurité et celle de ses équipiers

AVANTAGES LIÉS AU POSTE
NBI : non Préciser : Nombre de points :
Voiture de fonction : non
Logement de fonction : non
Autre : indemnités pour travaux dangereux, insalubres, incommodes ou salissants

CARACTÉRISTIQUES PARTICULIÈRES DU POSTE
Risques liés au poste Protection liées aux interventions sur des équipements électromécaniques Travaux en hauteur, interventions dans les bassins Intervention dans les postes de relevage Utilisation de matériels et d'outils à risque
Pénibilité au poste Station debout prolongée Port de charge Contact avec les eaux usées

Date de clôture des candidatures : **17/11/2025**

Poste à pourvoir au plus tôt

Les candidatures sont à adresser à Monsieur le Président de la Communauté d'agglomération,
 Direction des Ressources Humaines, 3 rue Colonel Roux BP 92 - 05007 GAP Cedex

www.ville-gap.fr ou directement sur recrutement@ville-gap.fr